

---

Nous donnerons une entière attention au bill à l'effet d'amender et de refondre les actes concernant les timbres, et au bill portant modification à l'acte relatif aux poids et mesures—qui seront soumis à notre examen, ainsi qu'il a plu à Votre Excellence de nous le dire.

Nous prendrons aussi en la plus attentive considération la mesure relative au recensement décennal qui doit avoir lieu en 1881, mesure qu'il serait opportun, selon le sentiment de Votre Excellence, de passer pendant la présente session pour donner amplement le temps de faire les préparatifs et dispositions préliminaires, et pour s'assurer que le recensement sera exécuté avec autant d'exactitude et d'économie que possible. Relativement à ce sujet, nous serons prêts à considérer la convenance de pourvoir à quelque moyen de recueillir des statistiques vitales, criminelles et générales, et de les comparer.

Nous apporterons pareillement la plus grande attention à l'examen du bill pour la réorganisation de certains départements du gouvernement; aux mesures relatives à l'arpentage et à l'administration des terres fédérales, à la police à cheval, au Département des Postes; à la mesure à l'effet d'amender en quelques points les lois concernant les Sauvages, et à la mesure ayant pour objet de transférer à Sa Majesté, à l'usage du Canada, la propriété de terrains de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick;—lorsque ces divers projets de lois seront mis sous nos yeux, suivant que Votre Excellence a bien voulu nous l'annoncer.

Le Parlement ayant reconnu l'importance qu'il y avait d'offrir au public un moyen de déposer en sûreté ses épargnes, en prenant des dispositions pour lui permettre de les placer entre les mains du gouvernement à un taux raisonnable d'intérêt, nous serons prêts à considérer, comme Votre Excellence a bien voulu nous y inviter, jusqu'à quel point il serait possible d'offrir la même garantie et le même encouragement aux personnes ayant le désir de pourvoir, par une assurance sur leur vie, aux besoins de ceux qui dépendent d'elles.

Votre Excellence peut être certaine que nous donnerons toute notre attention aux importants sujets qu'Elle nous indique et aux intérêts généraux du pays.

Après un long débat,

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

*Ordonné*, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---